

## Objectif de l'opération

L'opération Pilat Propre initiée par le Parc du Pilat vise à sensibiliser le public jeune et moins jeune au problème des déchets dans la nature : la pollution et ses risques sanitaires.

## Principe de l'opération

Le Parc offre aux citoyens la possibilité d'organiser leurs chantiers de ramassage des ordures qui souillent la nature. Les intercommunalités complètent le dispositif en assurant l'évacuation des déchets.

## Le matériel

Le Parc fournit, suivant la demande, des gants (tailles enfant et adulte) et des sacs poubelle (afin d'éviter tout gaspillage, nous vous suggérons 1 sac pour 5 personnes).

Les organisateurs se chargent d'éliminer les déchets ramassés dans les déchetteries ou à la Maison du Parc pour le Pilat rhodanien. Si possible, le verre doit être séparé des autres déchets lors de la collecte afin de l'éliminer dans les containers prévus à cet usage.

## Dates

Le Parc propose de concentrer les chantiers sur une semaine, afin de bénéficier d'une communication collective. Par tradition, Pilat Propre se déroule autour de la date du printemps.

## Sécurité

Pour éviter tout accident lors de ces chantiers, un certain nombre de précautions sont nécessaires :

- ✓ La première réside dans le choix des chantiers : éviter les sites trop escarpés, les routes passantes, les lieux où l'on trouve habituellement des déchets particulièrement dangereux (comme les seringues).
- ✓ La seconde consiste à transmettre des consignes précises aux participants et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'enfants (cf. recommandations pour le ramassage). Les chantiers Pilat propre sont l'occasion d'une éducation des participants.
- ✓ Il convient également de vérifier que la commune possède bien une assurance pour l'organisation des manifestations.
- ✓ Plus particulièrement pour les chantiers scolaires, il convient de respecter les différentes circulaires de l'Education Nationale concernant les sorties de l'école et notamment de prévoir un encadrement suffisant. Les chantiers avec les scolaires ne peuvent pas s'organiser sans un partenariat étroit avec les instituteurs.

---

Pour toute question relative à "Pilat Propre", n'hésitez pas à contacter :

Pour la communication : Florence Costé 04 74 87 52 01 [fcoste@parc-naturel-pilat.fr](mailto:fcoste@parc-naturel-pilat.fr)

Pour l'organisation des chantiers : Pascal Arnaud 06 08 71 52 17 [parnaud@parc-naturel-pilat.fr](mailto:parnaud@parc-naturel-pilat.fr)



## PILAT PROPRE



### RECOMMANDATIONS POUR LE RAMASSAGE

#### CONSIGNES A DONNER AUX ENFANTS :

- Le nettoyage doit se faire dans le calme pour éviter de se blesser, en tombant par exemple.
- Si un enfant trouve un objet qui semble dangereux, comme du verre cassé, une seringue ou un bidon de produit chimique, il doit appeler un accompagnateur avant d'y toucher.
- Rester prudent et attentif par rapport aux voitures sur les routes et les parkings.

#### ON RAMASSE :

- Les papiers
- Les plastiques (sacs, bouteilles...)
- Les capsules, les mégots, les bâtons de sucettes...
- Le verre (pots, bouteilles...)
- Les objets qui ne sont pas à leur place (planches de bois, objets divers abandonnés ...)

#### ON NE RAMASSE PAS sans avoir prévenu l'accompagnateur :

- Le verre cassé
- Le fer coupant ou rouillé
- Les seringues (attention aux aiguilles une fois dans le sac poubelle)
  - ☞ Faire un sac spécial porté par un adulte.

#### LE TRI :

- Le verre peut facilement être ramassé de façon séparée pour être évacué dans les conteneurs d'apport volontaire.
- La ferraille peut aussi être apportée en déchetterie lorsqu'elle représente de gros volumes.

**L'opération Pilat Propre doit aussi être l'occasion de transmettre un message de pédagogie, de prévention et de sécurité quant aux objets que l'on trouve dans la nature.**